

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024 - 2028

NOTRE PROJET, VOTRE SANTÉ



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

www.ch-vichy.fr

NOTRE PROJET, VOTRE SANTÉ

SOMMAIRE

LE MOT DE LA GOUVERNANCE	4
SE REPÉRER SUR LE SITE DE L'HÔPITAL.....	5
CHIFFRES CLÉS	6
NOS MOYENS ET NOS MISSIONS.....	8
NOS HUIT PÔLES CLINIQUES ET MÉDICO-TECHNIQUES	9
NOTRE STRATÉGIE	10
LE SOIN, AU COEUR DE L'EXPÉRIENCE PATIENT.....	13
Projet médico-soignant	14
Projet des usagers, qualité, gestion des risques.....	28
L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	31
Projet social	32
NOS PROJETS EN APPUI DES SOINS	34
Schéma directeur immobilier.....	35
Schéma directeur des systèmes d'information	41
Projet développement durable.....	44
NOS PARTENARIATS SUR LE TERRITOIRE.....	47



Centre Hospitalier de Vichy
Boulevard Denière – BP 2757
03207 Vichy Cédex

Maquette, mise en page et impression : KHEOS
Photos : Julien Prieur, CH Vichy, Adobe Stock, Flaticon

Imprimé sur papier couché demimatt 170g
Tirage : 3000 exemplaires



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

LE MOT DE LA GOUVERNANCE



Frédéric AGUILERA

Président du Conseil de Surveillance
Maire de Vichy



Jérôme TRAPEAUX

Directeur général



Dr Didier AGUILERA

Président de la Commission médicale
d'établissement



Séverine GÉRIEUX

Présidente de la Commission des soins
infirmiers, de rééducation et médico-
techniques

Madame, Monsieur, chers patients,

Le Centre Hospitalier de Vichy se trouve à la croisée des chemins, où défis et opportunités se rencontrent pour façonner son avenir. A ce titre, vous avez entre les mains le nouveau projet d'établissement, document cadre majeur qui définit notre stratégie pour les cinq années à venir. Ce projet d'établissement est bien plus qu'un recueil de nos projets : il est l'expression collective de notre ambition au service de votre santé, prenant la forme d'un réel outil à déployer dès aujourd'hui et pour les prochaines années.

Conçu dans un esprit de collaboration et de transparence, ce projet repose sur un socle commun, garant de notre identité et de nos valeurs. Respectueux de nos missions de service public, il s'articule autour de quatre priorités claires : offrir des soins de qualité, accompagner nos professionnels, moderniser nos infrastructures et renforcer notre ancrage territorial.

Ce projet est également le reflet des nombreuses réalisations structurantes menées lors du cycle précédent. Ces avancées, qu'il s'agisse de renforcer nos équipes, d'améliorer nos organisations ou de diversifier nos activités, ont préparé le terrain afin d'amplifier les dynamiques engagées.

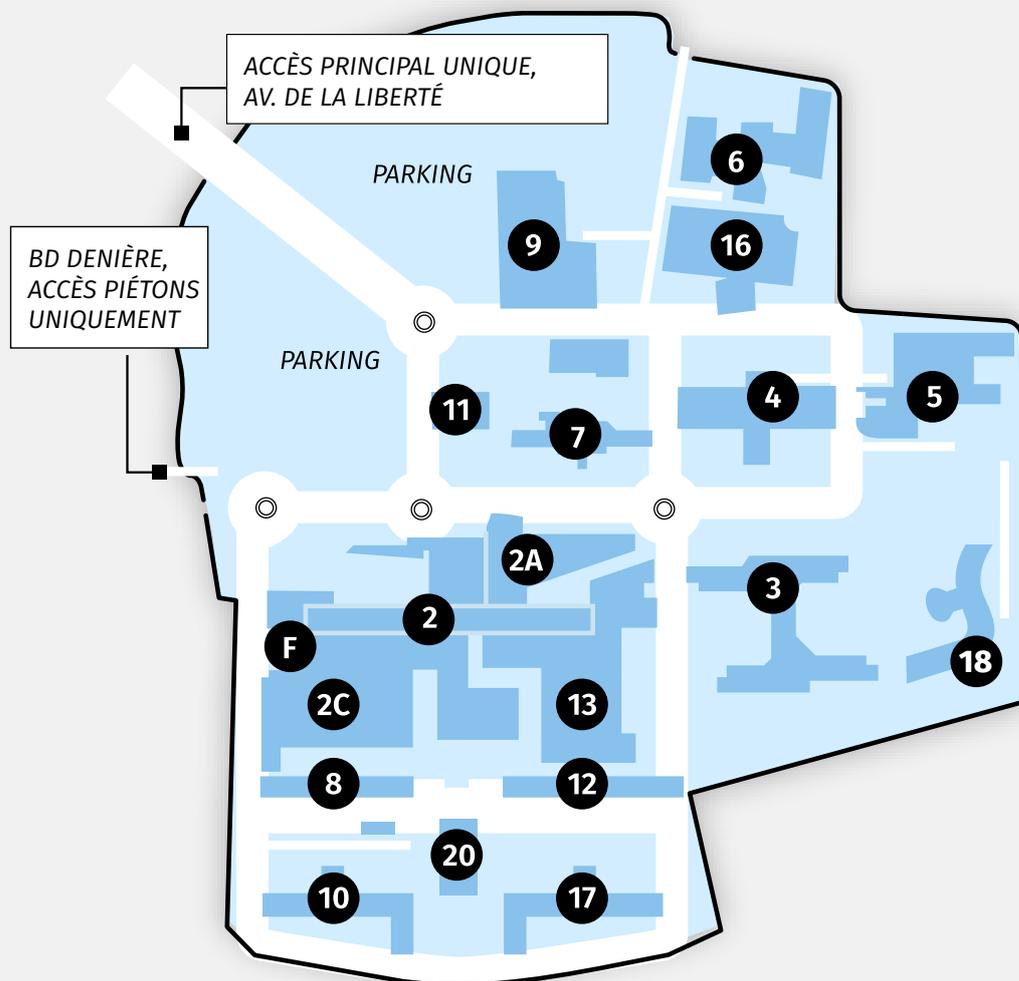
Au cœur de cette vision stratégique, le patient demeure notre boussole. Notre démarche va au-delà de l'accompagnement clinique et s'inscrit dans une vision globale et humaine. Cette approche intègre la prévention, l'éducation, la qualité et la sécurité des soins, en plaçant l'expérience patient au centre de nos attentions.

Ce document est aussi un engagement envers nos équipes. Parce que la qualité de nos prises en charge repose sur le bien-être de nos professionnels, nous avons placé l'accompagnement humain au centre de notre réflexion.

Enfin, ce projet témoigne de notre ancrage dans le territoire. Grâce à des partenariats renforcés, des innovations partagées au sein du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Territoires d'Auvergne et une démarche de développement durable, nous inscrivons notre action dans une logique de cohérence territoriale et de synergies.

Nous remercions chacun d'avoir contribué à bâtir cette vision commune. Ensemble, nous continuerons à écrire l'histoire du Centre Hospitalier de Vichy, pour qu'il demeure une référence en matière de soins, de solidarité et d'innovation.

SE REPÉRER SUR LE SITE DE L'HÔPITAL



2. BÂTIMENT MÉDICO-CHIRURGICAL

2A. URGENCES

2C. PÔLE FEMME-ENFANT

3. PAVILLON HOULBERT

4. PAVILLON HÉLIOS

5. PSYCHIATRIE VICHY OUEST

6. PSYCHIATRIE VICHY EST

7. **CONSULTATIONS PNEUMOLOGIE
ET MALADIES MÉTABOLIQUES**

8. CONSULTATIONS PÉDIATRIQUES

9. BLANCHISSERIE INTER HOSPITALIÈRE

10. **DIRECTION**

11. FACTURATION / ÉTAT CIVIL

12. PÔLE TRAVAUX-ACHAT-LOGISTIQUE /
DIRECTION QUALITÉ RISQUES USAGERS

13. CUISINE / SELF

16. UNITÉ DE PSYCHIATRIE DU SUJET ÂGÉ

17. IFSI - IFAS - IFAP

18. HÉMODIALYSE / NÉPHROLOGIE
PÔLE PRÉVENTION ÉDUCATION SANTÉ PUBLIQUE (PESP)

20. CHAPELLE

F. FUNÉRARIVM

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE LITS INSTALLÉS

781 LITS & PLACES

Hospitalisation complète & hospitalisation de semaine

Médecine	206
Chirurgie	69
Obstétrique.....	18
Réanimation/USIC/USC/USINV	18
UHCD.....	10
Hospitalisation à domicile.....	50
Psychiatrie.....	109
SSR-MPRF	52
USLD.....	108

Hospitalisation de jour

Médecine/Postes dialyses	67
Chirurgie ambulatoire	24
Psychiatrie.....	45
MPRF.....	5

ACTIVITÉ

2023

Entrées	
MCO	22 871
Psychiatrie	1 134
SSR/UCC	465
HAD	574
USLD	83
Journées	
MCO	102 174
Psychiatrie	25 270
SSR /UCC	18 611
HAD	17 565
USLD	36 861
Venues en ambulatoire MCO (hors dialyses, IVG)	18 844
Hôpital de jour Psychiatrie	5 836
Hôpital de jour rééducation	435
Durée Moyenne de Séjour en MCO	4,42
Taux d'occupation HC MCO	90,7%

NOMBRE D'ACTES

URGENCES

Passages et Consultations..... 32 895

SMUR

Sorties.....2 735

IMAGERIE MÉDICALE

Scanners..... 27 092
IRM* 8 992
Coronarographies**2 677
dont 1 360 angioplasties

PLATEAU TECHNIQUE D'ENDOSCOPIES

Coloscopies2 988
Échoendoscopies..... 836

LABORATOIRE

Nombre de B produits.....23 272 111
dont B facturés.....4 675 140
B sous traités..... 1 598 217

BLOCS OPÉRATOIRES

Interventions7 046
dont 2270 interventions en ambulatoire

BLOCS ACCOUCHEMENT

Naissances..... 916
IVG.....78

DIALYSES

Patients externes..... 6 358

PHARMACIE

Reconstitutions chimiothérapie 12 093

CONSULTATIONS EXTERNES (publiques & privées)

Consultants (MCO, y/c Explo Fonct.)...103 099

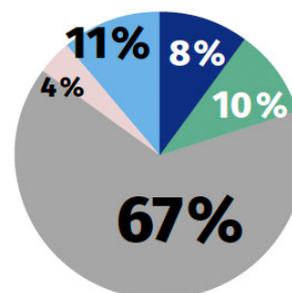
* L'IRM est co-utilisée par les radiologues du CHV et les radiologues libéraux. Les 2 machines ont été changées en 2023.

** Le plateau technique de coronarographie est co-utilisé par les cardiologues libéraux.

RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION DU PERSONNEL EN ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN) : 1 943

■ Personnel médical.....	160
■ Personnel soignant et éducatif.....	1 308
■ Personnel administratif.....	206
■ Personnel médico-technique.....	75
■ Personnel technique.....	194



FORMATION PROFESSIONNELLE

Budget établissement :

- **486 agents formés à la sécurité incendie** (non imputable plan de formation)
- **82 médecins formés au moins une fois dont 20 diplômes universitaires suivis**

Plan de formation personnel non médical :

- **8 499 journées soit 1 288 agents formés (59 501 heures)**
- **40 agents en cours d'études promotionnelles** (toutes écoles confondues)
- 16 nouvelles entrées dont 5 dossiers financés par l'ANFH

Budget formation alloué au personnel non médical : **1 862 636 €** (incluant les prises en charge ANFH des guichets uniques) dont au titre de la cotisation ANFH 2023 : **1 162 419 €**

Actions de formations les plus demandées : actions de développement des connaissances et de la compétence (actions de type 2C).

ENSEIGNEMENT

Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), des aides-soignants (IFAS) et des auxiliaires de puériculture (IFAP) : **405 élèves dont 319 infirmiers et 86 aides-soignants.**

PRODUCTION LOGISTIQUE

CUISINE : 584 028 REPAS

Hospitalisés.....	431 842
Personnel, crèche, internat.....	99 036
Livrés à l'extérieur.....	53 150

GIP BLANCHISSERIE :

2 617 TONNES DE LINGE LAVÉ

Dont Centre Hospitalier..... 861 tonnes

NOS MOYENS ET NOS MISSIONS

PLATEAU TECHNIQUE

BLOC OPÉRATOIRE

- 6 salles d'intervention dont 2 équipées de flux laminaires + 1 salle robotisée en construction

PLATEAU TECHNIQUE D'ENDOSCOPIE

- Salle de réveil de 4 lits
- Endoscopie digestive
- Endoscopie bronchique

IMAGERIE MÉDICALE

- Radiologie conventionnelle et interventionnelle
- Radiologie vasculaire
- 2 Scanners
- 2 IRM
- Échographie
- Mammographie
- Cone Beam (pour panoramiques dentaires et dentascanner)

PHARMACIE/STÉRILISATION

- Unité de préparation centralisée des cytotoxiques
- Unité de stérilisation

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

- Biochimie, Pharmaco-toxicologie
- Immuno-hématologie
- Hématologie, Cytologie, Hémostase
- Bactériologie, Virologie, Parasitologie
- Immunologie, Sérologie, Allergologie



NOS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC HOSPITALIER

Le service public hospitalier a pour objectif de garantir une prise en charge équitable et de qualité pour tous les patients. Ces missions sont définies par l'article L.6112-1 du Code de la santé publique (CSP).

Accès aux soins pour tous

Le service public hospitalier assure un accès égal aux soins, sans distinction d'origine, de statut social ou de ressources financières.

Soins médicaux et hospitaliers

Il garantit une prise en charge médicale et hospitalière, en offrant des soins adaptés à chaque situation, que ce soit pour des maladies courantes ou des pathologies complexes.

Prévention

Il mène des actions de prévention des maladies et des risques pour la santé publique, contribuant ainsi à la réduction des inégalités de santé.

Recherche médicale

Le service public hospitalier participe activement à la recherche médicale, visant à améliorer les traitements, les pratiques et la qualité des soins.

Formation et enseignement

Il joue un rôle dans la formation des professionnels de santé, en accueillant des étudiants et en dispensant un enseignement pratique en milieu hospitalier.

Permanence des soins

Le service public hospitalier garantit la permanence des soins, notamment à travers la prise en charge des urgences 24h/24, 7 jours sur 7.

Lutte contre les exclusions

Il assure également la prise en charge des patients les plus vulnérables, en veillant à ce que personne ne soit exclu des soins nécessaires.

NOS HUIT PÔLES CLINIQUES ET MÉDICO-TECHNIQUES

L'activité clinique et médico-technique de l'hôpital de Vichy est concentrée autour de huit pôles :

PÔLE MÉDICAL 1	PÔLE MÉDICAL 2	PÔLE CHIRURGICAL	PÔLE RÉADAPTATION ET GÉRIATRIE
Cardiologie et soins intensifs cardiologiques	Médecine vasculaire	Anesthésie & Bloc opératoire	Court séjour gériatrique
Réanimation et surveillance continue	Maladies métaboliques	Chirurgie viscérale et digestive	Centre d'évaluation gérontologique (CEGEV)
Neurologie et soins intensifs neurologiques	Médecine interne - rhumatologie	Chirurgie gynécologique	Unité mobile gériatrique territoriale
Structure douleur	Hématologie	Chirurgie orthopédique & traumatologique	Unité cognitivo-comportementale
Pneumologie	Oncologie	Chirurgie urologique	Soins de suite et de réadaptation
Urgences / UHCD	HAD	Chirurgie vasculaire	Médecine physique et de réadaptation
Prélèvements d'organes		Chirurgie maxillo-faciale	USLD
Infectiologie		Ophthalmologie	EMSA
SMUR		ORL	USP
		Hépto-gastro-entérologie	
		Unité ambulatoire	
		Dermatologie	
		Médecine du sport	

PÔLE FEMME-ENFANT	PÔLE PSYCHIATRIE	PÔLE PPESP (PRÉVENTION/ÉDUCATION/SANTÉ PUBLIQUE)	PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE
Gynécologie obstétrique	Psychiatrie Vichy est	Unité d'addictologie	Imagerie médicale
Pédiatrie-néonatalogie	CMP Vichy est	Antennes de structures départementales CLAT CEGIDD	Laboratoire de biologie médicale
Psychiatrie infanto-juvénile	Psychiatrie Vichy ouest	Éducation thérapeutique (UTEF)	Pharmacie
Centre d'action médico-sociale précoce	CMP Vichy ouest	Permanence d'accès aux soins de santé (PASS)	Unité de reconstitution des cytotostatiques
	Unité de psychiatrie du sujet âgé (UPSA)	Équipe opérationnelle d'hygiène	Stérilisation
	CMP sujet âgé	Équipe mobile d'hygiène	Unité transversale de kinésithérapie
	CPC intersectoriel/HJ/AFT		Dépôt de délivrance de produits sanguins labiles et centre de prélèvement
	CATTP		
	HDJ SA/ CATTP sujet âgé		
	EMP		

NOTRE STRATÉGIE

Un cadre législatif précis

Le projet d'établissement, d'une durée de cinq ans, constitue une boussole stratégique pour les établissements publics de santé.

L'article L.6143-2 du Code de la santé publique définit le projet d'établissement pour les établissements publics de santé. Ce document, essentiel pour la stratégie, l'organisation et le fonctionnement formalise les objectifs de l'établissement pour une période maximale de cinq ans, afin de répondre aux besoins de santé de la population et de garantir une prise en charge de qualité. Le précédent projet d'établissement du CH Vichy a couvert la période 2019-2023.

Le projet d'établissement permet de coordonner les actions de l'établissement, d'organiser les soins, et d'aligner les besoins locaux avec les priorités nationales et régionales en matière de santé publique.

Ce projet nous permet ainsi de fixer notre horizon de travail collectif sur les thématiques aussi importantes que :

- ⇒ *L'évolution de notre projet médical, soignant et psychologique y compris sur le volet architectural*
- ⇒ *Notre politique qualité au profit d'une amélioration continue de l'accueil et la prise en charge des patients et usagers*
- ⇒ *Notre politique sociale en faveur de l'attractivité, de la fidélisation et de l'amélioration des conditions de travail*
- ⇒ *L'intégration dans notre fonctionnement courant des enjeux liés au développement durable et d'un système d'information performant au service des soins et de l'évolution des pratiques*

Un processus transparent de conception collective

Le cadre général



Lancé en 2019, le précédent projet d'établissement est arrivé à son terme en 2023.

Menée par la commission médicale d'établissement, l'élaboration du projet médical s'est appuyée sur le projet régional de santé (PRS 2023-2028), les projets et contrats des pôles, le projet médico-soignant partagé du Groupement Hospitalier de Territoire en cours de réactualisation.

La méthode de travail



Ce projet résulte de plus de deux ans de réflexion collective dans l'établissement.

Les avancées ont été régulièrement partagées avec les instances dans une logique de transparence.

Le projet d'établissement a été soumis aux instances



- Le Directoire
- La Commission Médicale d'Établissement (CME)
- Le Comité Social et Économique (CSE)
- La Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT)
- Le Conseil de Surveillance



UN SOCLE COMMUN DÉFINI COMME SUPPORT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le socle commun a été construit comme un prérequis nécessaire à la mise en œuvre du projet d'établissement et notamment du projet médico-soignant.

Affirmer des valeurs communes

- Un hôpital général avec des spécialités fortes
- Une priorité donnée à l'hospitalisation, à notre offre de recours et à nos plateaux techniques
- Une organisation axée sur les parcours de soins
- Un management médico-soignant centré sur la qualité des prises en charge
- Une croissance au service des besoins de santé du territoire, intégrant les objectifs de développement durable
- Un positionnement affirmé au sein du territoire



Utiliser la communication et le système d'information au service du projet médical

- Adopter une politique médicale de communication interne et externe définie par une charte
- Établir une charte de communication interne et externe
- Se doter d'outils d'aide stratégique à la décision pouvant s'appuyer sur l'intelligence artificielle (IA)
- Généraliser l'informatisation des demandes d'examen, de consultations via le dossier patient informatisé (DPI)
- Construction d'un circuit de validation des projets
- Développer la télémédecine, la télé-expertise et la télésurveillance

Définir des règles de fonctionnement des bâtiments à construire, dont le nouveau bâtiment principal

- Un constat : des effectifs médicaux en hausse dans des espaces contraints
 - Une nécessité : penser l'organisation médicale du nouveau bâtiment principal pour construire des parcours de soins cohérents et performants pour les patients
- ⇒ Définir les règles communes de fonctionnement
- ⇒ Identifier un médecin coordinateur au niveau de la commission médicale d'établissement (« régisseur médical ») pour préparer l'activité du nouveau Bâtiment Principal (NBP)

Consolider les partenariats

- Participer à l'élaboration du projet médical partagé du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)
 - Renforcer le lien ville hôpital
 - Proposer des dispositifs contractualisés pour contrôler l'accès aux urgences hospitalières
 - Concevoir un accord cadre, avec le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure et le Centre Hospitalier de Montluçon, pour un soutien mutuel en cas de difficultés
 - Intervention de l'équipe mobile d'hygiène dans les EHPAD et les structures du handicap
 - Développer les partenariats et consolider ceux qui existent, par exemple :
- ⇒ **La rhumatologie** : consultations avancées à Moulins, avec l'hôpital Cœur du Bourbonnais et le centre Hospitalier de Thiers-Ambert.
- ⇒ **La gynécologie-obstétrique** : Depuis l'été 2022, cinq praticiens de l'équipe de gynécologie du Centre Hospitalier de Vichy apportent leur soutien à la maternité de Moulins pour éviter

sa fermeture et ont également structuré le parcours en sénologie.

- ⇒ **La filière de traitement de l'obésité** : filière graduée grâce au travail conjoint avec le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure et une convention avec le Centre spécialisé en Obésité (CSO) Caloris du Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand et le service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) Obésité de l'hôpital Cœur du Bourbonnais.

Assurer notre développement durable

- Proposer une **charte d'engagement** de l'établissement dans une **démarche développement durable** relayée dans chaque **contrat de pôle**
- **Introduire pour tous les projets un volet développement durable**

Développer la recherche

- Promouvoir le **développement de la recherche clinique médicale et paramédicale** avec le soutien actif de l'**Unité de Recherche Clinique** de notre établissement
- Favoriser les **liens avec les universitaires** (postes de professeurs associés et chefs de clinique au Centre Hospitalier de Vichy)

Maintenir notre standard élevé de qualité et sécurité des soins

- Maintenir la **plus haute distinction de la Haute Autorité de Santé**



NOS PROJETS EN UN COUP D'ŒIL

LE SOIN, AU COEUR DE L'EXPÉRIENCE PATIENT

- Projet médico-soignant
- Projet des usagers, qualité et sécurité des soins

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

- Projet social
- Projet de management et de gouvernance



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

NOS PROJETS STRUCTURANTS EN APPUI DES SOINS

- Schéma directeur des investissements
- Schéma directeur des systèmes d'information
- Responsabilité sociétale et environnementale

NOS PARTENARIATS SUR LE TERRITOIRE

- Le Groupement Hospitalier de Territoire
- Les partenariats institutionnels



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY



LE SOIN, AU COEUR DE L'EXPÉRIENCE PATIENT

Projet médico-soignant

Le projet médico-soignant repose sur l'intégration des dimensions médicale, soignante, psychologique et sociale pour offrir une prise en charge globale, cohérente et personnalisée à chaque patient.

AXES DE RÉFLEXION



AXE 1

FILIÈRE NON PROGRAMMÉE : AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES ET LA GESTION DES SITUATIONS DE TENSION SANITAIRE

L'objectif est de consolider nos filières de soins non programmées (urgences) et d'améliorer nos réponses aux crises sanitaires.



NOTRE PLAN D'ACTION

Renforcer la structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

- Disposer d'au moins une **ligne séniorisée H24** en lien avec le SAMU
- Participer et faire vivre l'activité **Hélismur** départementale
- Mettre en place une **unité mobile hospitalière para médicalisée (UMH-P)**

Consolider la prise en charge des urgences vitales au sein du services des urgences

- Re-formaliser des **filières de prise en charge à partir des urgences** – Exemples : *filière pneumologie/urgences/soins intensifs, trauma center, filière neuro-vasculaire, filière gériatrique spécifique, gestion des complications du traitement des pathologies cancéreuses*

Réponse aux crises sanitaires : valider une organisation capable de répondre en 24 h à toute crise

- Mettre en place des **procédures de déprogrammation et reprogrammation rapides** avec l'appui de la Cellule de coordination des parcours non standardisés (CCPNS)
- Mobiliser le nombre de lits d'accueil en soins critiques par la **mise en place d'un pool d'infirmiers/aide-soignants formés et habilités aux soins critiques**
- Codifier les **procédures d'accès aux blocs opératoires**

Structurer la filière « soins critiques »

- **Consolider le positionnement des soins critiques** dans le futur nouveau bâtiment principal (NBP) :
 - ⇒ Au centre des soins vitaux et à proximité du service des urgences
 - ⇒ Divisés en 10 lits de réanimation, 6 lits de surveillance continue, 10 lits de soins intensifs cardiologiques (USIC) et 4 lits de soins intensifs neurovasculaires (USINV)
 - ⇒ Formaliser les parcours de soins associés
- Renforcer le positionnement de **la néphrologie intensive comme recours du département** avec l'appui du service des maladies métaboliques et du service de réanimation polyvalente
- Consolider et fixer des **objectifs de développement des prélèvements multi organes et tissus**

Mettre en place une Maison médicale

- **Création de consultations non programmées** pour éviter autant que possible les passages non nécessaires aux urgences
- Cette activité sera **développée en coopération avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)**
- Partager cette structure avec les **médecins libéraux**

Renforcer le rôle de la cellule de coordination des parcours non standardisés (CCPNS)

- Disposer en temps réel de la **disponibilité journalière et prévisionnelle à 72 h des lits par unité** et prédire le niveau d'inadéquation potentielle entre les flux de patients et notre capacitaire d'aval
- **Faciliter l'organisation des parcours des patients admis aux urgences**, en temps réel ou en différé, via la programmation en s'appuyant sur une consultation d'urgence par spécialité
- Sécuriser la **prise en charge médicale des patients** dans l'attente de leur affectation définitive
- Identifier et **proposer des solutions de sortie pour les bed-blockers** (patients dont la durée de séjour est anormalement élevée) sur la base de règles institutionnelles



AXE 2

CHIRURGIE : OPTIMISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE SOINS CHIRURGICAUX

Cet axe vise à structurer et à consolider les filières chirurgicales en s'appuyant sur nos activités d'excellence et nos partenariats renforcés avec les centres de référence.



NOTRE PLAN D'ACTION

Consolider la cancérologie : Consolidation et développement des activités cancérologiques, dans les conditions de seuils et d'autorisations et dans le cadre d'une filière graduée avec le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand (CHUCF)

- **Urologie** : Développement dans le cadre d'un maillage territorial, notamment avec le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure (CHMY).
- **Gynécologie** : Développement de la chirurgie carcinologique du sein, en lien avec le CHMY, et de la technologie du ganglion sentinelle.
- **Chirurgie viscérale** : Poursuivre le développement dans le cadre de la coopération avec le CHUCF.
- **ORL (Oto-Rhino-Laryngologique)** : Cancérologie Cervico-faciale : Filière graduée en lien avec le CHUCF
- **Chirurgie thoracique** : Développement dans le cadre d'une coopération avec le Centre Jean Perrin.

Développer la chirurgie mini-invasive

- La 1^{ère} étape sera la mise en place de la **chirurgie robotique**, validée par le comité stratégique du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) en 2022 et par l'Agence régionale de santé en 2023. Cela concerne les spécialités de **gynécologie, d'urologie et de chirurgie viscérale** et potentiellement la **chirurgie vasculaire**.
- La 2^e étape concernera **l'orthopédie par l'acquisition d'un robot spécifique** pour l'implantation des prothèses de genoux et hanche.

Consolider les filières spécifiques

- **Développer la chirurgie endovasculaire** avec le projet d'une **salle hybride** au bloc opératoire dans le nouveau bâtiment principal
- **Labelliser une filière chirurgie bariatrique** en lien avec le centre spécialisé de l'obésité du Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand, le service de soins médicaux et de réadaptation (SMR) de Saint Pourçain et le parcours obésité du Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure (CHMY)
- **Conforter la chirurgie ORL (Oto-Rhino-Laryngologique)** avec quatre volets identifiés : carcinologie, thyroïde, oreille interne et pédiatrique
- Pour le service de **gastro-entérologie** et les actes **d'endoscopie** :
 - ⇒ *Participer à la consolidation de la permanence des soins à l'échelle du territoire*
 - ⇒ *Maintenir la compétence par binôme pour chaque technique invasive*
 - ⇒ *Travailler l'organisation dans l'objectif de l'installation au sein du plateau technique du nouveau bâtiment principal (NBP)*

- **Conforter l'offre ophtalmologique** de l'établissement et proposer des locaux adaptés aux pratiques : pérennisation de l'équipe de praticiens hospitaliers (PH), développement de la chirurgie de la rétine, traitement de la myopie, suivi des populations fragiles.
- **Élargir l'offre de soins dermatologiques** pour toucher une population tout âge

Développer :

- la **chirurgie thoracique**
- la **chirurgie gynécologique**
- la **chirurgie de l'incontinence fécale**
- la **chirurgie endoscopique par voie vaginale**
- Renforcer la **couverture péri-opératoire en anesthésie** et accompagner les développements d'activité
- Sécuriser les organisations et les compétences en **chirurgie pédiatrique** conformément aux nouvelles recommandations de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFAR)

Poursuivre la modernisation de l'activité ambulatoire et développer les nouvelles modalités d'organisation

Il s'agira notamment de développer :

- la **chirurgie JO** consistant à faire l'admission du patient le jour de l'intervention
- la **réhabilitation anticipée après chirurgie (RAC)**, inspirée du modèle de « L'École des Patients » déjà opérationnelle en orthopédie
- les **soins de support**, incluant la kinésithérapie, l'activité physique adaptée (APA), le suivi par une infirmière dédiée à la RAC et l'accompagnement psychologique
- **L'accès des patients au bloc opératoire à pied**
- **L'hôtel hospitalier** comme alternative à l'hospitalisation, à l'image de ce qui est pratiqué en obstétrique.



AXE 3

MÉDECINE ET MALADIES CHRONIQUES : DÉVELOPPER LA PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE ET SPÉCIALISÉE

L'accent sera mis sur l'extension et la structuration des activités de médecine, en priorisant la médecine ambulatoire, la télémédecine, l'hospitalisation à domicile (HAD), le laboratoire.

NOTRE PLAN D'ACTION

Augmenter notre activité de médecine ambulatoire

- Développer l'**Unité Thérapeutique d'Insuffisance Cardiaque (UTIC)**
- Développer l'**unité sommeil** (neurologie, pneumologie...)
- Réaliser la prise en charge ambulatoire de **coronarographie programmée**
- Créer un **hôpital de jour douleur, soins palliatifs**
- Développer l'activité de **nutrition** (traitement de l'obésité, dénutrition)
- Structurer des **soins de télésurveillance** (cardiologie, plaie et cicatrisation, néphrologie, pneumologie...).
- Développer les **activités de télémédecine** dont la prise en charge des patients en traitement conservateur via les infirmières libérales et un suivi à domicile en lien avec l'équipe de soins palliatifs et l'hospitalisation à domicile (HAD)

Déployer des activités nouvelles et consolider les historiques

- **Identifier des activités de « phèrèse »** au niveau de l'hôpital de jour du service des maladies métaboliques et proposer une offre de recours territoriale
- Créer une **unité mobile** de prise en charge de la **dénutrition** en appui à l'unité de nutrition
- Consolider l'**unité mobile plaie et cicatrisation hospitalière et territoriale** avec le support de l'hospitalisation à domicile (HAD) et **labelliser la structure plaie**, avec comme principal objectif le soutien de l'activité des EHPAD
- Moduler l'offre d'hospitalisation de pneumologie en créant une **unité de traitement centrée sur la ventilation non invasive**
- Ouvrir un **service de traitement du cancer en hospitalisation complète**
- Créer une **unité de formation labellisée « Qualiopi »** sous l'égide de l'unité de recherche clinique
- Structurer une filière de **réadaptation post réanimation (SRPR)** en lien avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand

Consolider l'hospitalisation à domicile (HAD)

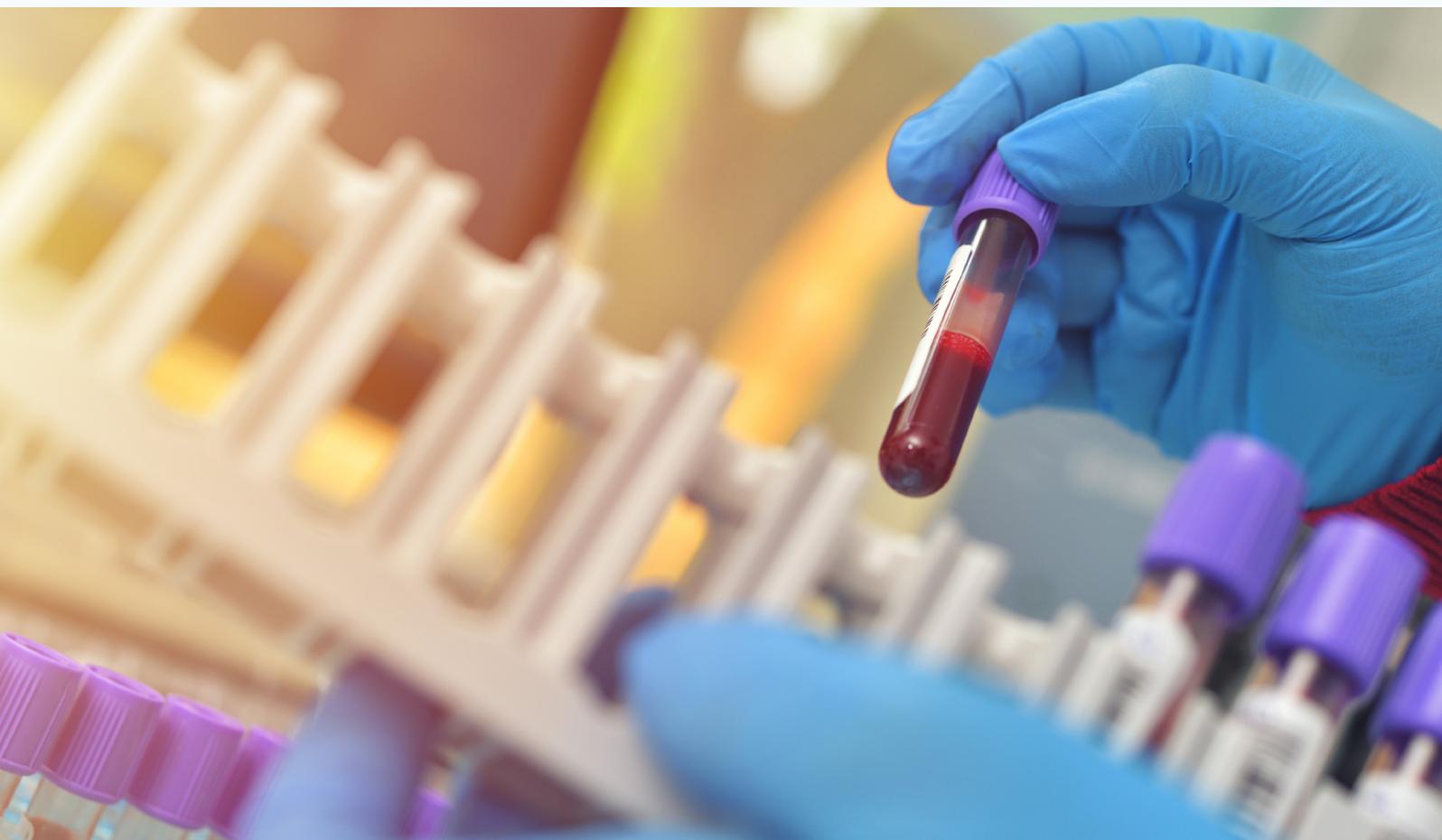
- **Réorganiser le circuit du médicament** en hospitalisation à domicile (HAD) grâce à l'informatisation du circuit ville/hôpital
- Proposer aux patients et soignants la possibilité de **télésurveillance**
- Développer la prise en charge des **chimiothérapies ambulatoires**
- Développer une **HAD spécialisée en rééducation**
- Travailler à la création d'**une nouvelle antenne d'HAD** sur le site du Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand

Consolider les activités du laboratoire

- **Optimiser le fonctionnement du service d'analyse médicale** ouvert au grand public et le doter des technologies de communication adéquates
- Poursuivre la **dynamique d'échanges et de coopération** avec le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand (CHUCF)

Dépôt de délivrance de produits sanguins labiles et centre de prélèvement

- Renforcer la structuration du **dépôt de sang**
- Faciliter **l'accès à la patientèle externe**, optimiser son fonctionnement et le doter des technologies de communication adéquates
- Développer les activités de **dépistage individuels et organisés**



AXE 4

FILIÈRES SPÉCIFIQUES : STRUCTURER UNE OFFRE DE SOINS SPÉCIALISÉE ET DIVERSIFIÉE

Nous portons l'engagement de développer des filières de soins spécialisées et de haute qualité pour répondre aux besoins de notre population.

NOTRE PLAN D'ACTION

Gynécologie obstétrique

- Obtenir un **label éco-maternité**
- Mettre en place le projet **Handigynéco** de consultations dédiées aux femmes en situation de handicap, de l'adolescence au grand âge
- Développer la **chirurgie de l'incontinence**
- Poursuivre la structuration de la **filière cancer du sein** en lien avec le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure (CHMY)
- Poursuivre la formation d'équipes aux **prises en charge des violences faites aux femmes** et participer au projet de **création d'une maison des femmes**
- Consolider l'offre de soins en **obstétrique** via des partenariats (à l'instar de celui avec le Centre Hospitalier de Moulins en gynécologie-obstétrique) et l'ouverture de nouvelles activités :
 - ⇒ Mise en place de consultations sage femmes personnalisées (hypnose, acupuncture, ...)
 - ⇒ Poursuite de la collaboration avec les sage femmes libérales pour garantir l'adressage
 - ⇒ Mise en place d'un dispositif d'hébergement temporaire non médicalisé (HTNM)

Pédiatrie : Adapter l'offre de soins en pédiatrie à la démographie et en intégrant l'émergence du volet psychiatrique infantile

- Réviser le fonctionnement des **urgences pédiatriques**
- Organiser la **prise en charge chirurgicale programmée** (ambulatoire ou non) et **non programmée des enfants** au regard des opérateurs présents
- Réaffirmer l'offre de **soins critiques pédiatriques** sur le site de Vichy
- Développer de **nouvelles prises en charge** : par exemple J+15 post natales, l'allergologie, des consultations avancées de spécialité (en lien avec le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand et surtout les transitions des maladies chroniques infantiles vers la prise en charge adulte
- Porter une réflexion sur les **violences intra familiales**
- **Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)** :
 - ⇒ Mettre en place une équipe mobile
 - ⇒ Consolider les échanges avec la Protection maternelle et infantile (service départemental)



Personnes âgées

- **Étoffer l'offre** d'hospitalisation et de prise en charge
 - ⇒ Ouverture de 14 lits d'unité de soins de longue durée (USLD) sur le bâtiment Hélios permettant de retrouver la totalité de notre capacitaire
 - ⇒ Transfert de l'unité cognitivo-comportementale (UCC) sur le bâtiment Hélios
 - ⇒ Création de 10 lits de court séjour gériatrique (CSG)
 - ⇒ Réouverture de 16 lits de soins médicaux et de réadaptation (SMR)
- **Développer les spécificités** au sein de la filière gériatrique
 - ⇒ Créer une équipe mobile gériatrique territoriale
 - ⇒ Proposer un parcours consultation mémoire entre la neurologie et la gériatrie
 - ⇒ Mettre en place les autorisations de service de soins médicaux et de réadaptation (SMR) et renforcer l'hôpital de jour associé
- **Intégrer une évaluation gériatrique dans chaque filière** de prise en charge en fonction des fragilités dépistées

Soins de support et autres

- Créer un **hôpital de jour** soins de support **dédié aux maladies chroniques**
- **Développer :**
 - ⇒ L'activité de stomatothérapie
 - ⇒ L'activité pansements complexes en interne en travaillant avec les acteurs du Centre d'information et de conseils sur les aides techniques (CICAT) et mettre en place un réseau avec la ville
 - ⇒ Les thérapies non médicamenteuses sous l'égide du Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD)



Santé mentale

- **Pédopsychiatrie**
 - ⇒ Mettre en place le projet médical (orienté vers la prise en charge de la petite enfance et des adolescents) et son organisation des ressources humaines associée autour d'un nouveau bâtiment de pédopsychiatrie
 - ⇒ Conforter les unités de liaison
 - ⇒ Créer un hôpital de jour adolescents

- **Psychiatrie adulte**
 - ⇒ Créer une Équipe Mobile de Crise et de Liaison (EMCL)
 - ⇒ Intégrer les programmes thérapeutiques validés par le programme EPHORA et travailler en transversal au niveau institutionnel sur l'éducation thérapeutique
 - ⇒ Développer les IPA (infirmiers de pratiques avancées) au sein du pôle afin pour pallier le déficit médical en ambulatoire et en intra-hospitalier
 - ⇒ Favoriser une approche intégrative en psychothérapie
 - ⇒ Poursuivre notre politique de Recours exceptionnel aux Mesures d'Isolement et de Contention
 - ⇒ Créer un Centre ressource régional de psychiatrie du sujet âgé (C2RPSA)
 - ⇒ Poursuivre le tutorat paramédical en psychiatrie qui permet l'attractivité et la fidélisation des professionnels
 - ⇒ Développement de la pair-aidance dans l'approche du patient et de sa famille (développement du programme BREF)
- Consolider le pilotage de la Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) 03 et renforcer la prise en charge psychologique des patients en cas de nécessité

Abord vasculaire

- Créer une **Unité d'Accès Veineux transversale** au sein de l'établissement permettant d'améliorer la prise en charge des patients pour leur accès veineux

Soins palliatifs

- Installer l'**unité de soins palliatifs (USP)** dans des locaux adaptés dans le bâtiment Hélios
- Développer la dimension **extra hospitalière** de l'**équipe mobile de soins palliatifs (EMSP)**
- Créer une activité d'**hôpital de jour soins de support et soins palliatifs**

Médecine légale

- Créer une **consultation de médecine légale** identifiée sur le site

Médecine du sport

- Poursuivre et structurer le développement de l'**Unité Transversale de Médecine du Sport** en lien avec le service orthopédie, le Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Vichy et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand

Handicap

- **Faciliter la circulation et l'accès** de l'établissement **aux personnes handicapées**
- Réfléchir à une **cellule ressource handicap (CRH)** pour coordonner la prise en charge de cette population au sein de l'établissement en lien avec les dispositifs du territoire
- Développer des **consultations spécialisées** à l'instar de ce qui est fait dans le service de gynécologie-obstétrique
- Contractualiser les liens avec l'**unité sourd** du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand



Rééducation

- Reprendre l'activité de **réadaptation cardiaque** en hôpital de jour de médecine physique et de réadaptation (MPR) avec l'appui des cardiologues
- Mettre en place un travail transversal autour du **maintien de l'autonomie** dès l'admission des patients au Centre Hospitalier de Vichy
- Poursuivre et développer les partenariats avec le **Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS)**

Cardiologie

- Conforter l'offre de soins sur la filière **rythmologie et coronarographie**
- Affirmer notre leadership sur l'**imagerie cardiaque** à l'échelon territorial

Imagerie

- **Développer notre activité** sur nos deux IRM et scanners et **fluidifier la filière non programmée**
- Conforter notre activité de **radiologie interventionnelle** avec la perspective de l'ouverture d'une salle hybride dans le nouveau bâtiment principal
- Installer un **centre de médecine nucléaire** sur le site de l'hôpital de Vichy : Tomographie par émission de positrons (TEP scan), Gamma caméra
- Appuyer le développement la filière **sénologie**

AXE 5

PRÉVENTION ET ÉDUCATION EN SANTÉ

L'établissement vise à promouvoir des actions de prévention, d'éducation thérapeutique et de soins innovants afin d'améliorer la santé publique à travers un accompagnement préventif et personnalisé.



NOTRE PLAN D'ACTION

Addictologie

- Décliner le projet **Lieu de Santé Sans Tabac**
- Développer un programme d'**éducation thérapeutique du patient (ETP)** de **prévention du suicide** associé aux troubles de conduite addictive
- Favoriser la prise en charge **ambulatoire** des troubles de conduite addictive
- Créer une **consultation post urgence sans rendez-vous**
- Créer une filière **Hospitalisation à domicile (HAD)** ou via des prestataires de **sevrage physique d'alcool** à domicile selon un protocole préétabli
- Déployer l'**Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA)** sur le bassin de Vichy

Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient (UTEP)

- Intégrer dans chaque programme d'éducation thérapeutique un chapitre **pharmaceutique clinique et développement durable en santé**
- Poursuivre la **formation des équipes et patients experts** à l'éducation thérapeutique et de l'encadrement pour les projets d'éducation thérapeutique
- Développer la **culture éducation thérapeutique** dans l'établissement mais aussi en dehors

Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) / Centre de lutte anti-tuberculeuse (CLAT) / Permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

- Développement de l'activité de **vaccination** :
⇒ *Travailler sur une filière « violences intrafamiliales »*
- Développement de la culture de la **prévention**

Actions transversales : Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD), Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN), Comités de Lutte Contre les Infections Nosocomiales (CLIN), Unité de recherche clinique (URC), ...

- Établir une stratégie **développement durable** dans les projets médicaux
- Travailler à l'acculturation des **précautions standards et complémentaires** au sein de l'établissement

Pharmacie Clinique

- Généraliser les **actions de pharmacie clinique** sur l'établissement avec intégration de pharmaciens en unité de soins
- Intégrer l'**intelligence artificielle** dans le fonctionnement de la pharmacie à usage intérieur (PUI)

Soins complémentaires et alternatifs au sein de l'établissement

- Lutter contre la **iatrogénie médicamenteuse** avec l'appui du Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIMS) et la pharmacie clinique
- Proposer une **médecine complémentaire non médicamenteuse et alternative mais reconnue** (hypnose, musicothérapie, acupuncture, relaxation électro-physiothérapie,...) pour toutes les activités où cela est possible



AXE 6

CANCÉROLOGIE

Point fort de notre centre hospitalier, l'activité de cancérologie sera renforcée et l'offre de soins enrichie.

NOTRE PLAN D'ACTION

Enrichir notre offre autour de la cancérologie

- Consolider et faire vivre le **Centre de Coordination en Cancérologie (3C)** départemental
- Étoffer la **capacité de dépistage**
- Développer de **nouvelles thérapies** (chimiothérapies orales, hématologie...)
- Proposer la création d'une **équipe de liaison en cancérologie intra hospitalière**
- Ouvrir un service de **traitement du cancer en hospitalisation complète**
- Mise en place d'une filière **néphro-oncologie** avec une réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) régionale
- Conforter notre offre de soins autour des **cancers gynécologiques**, en particulier la sénologie

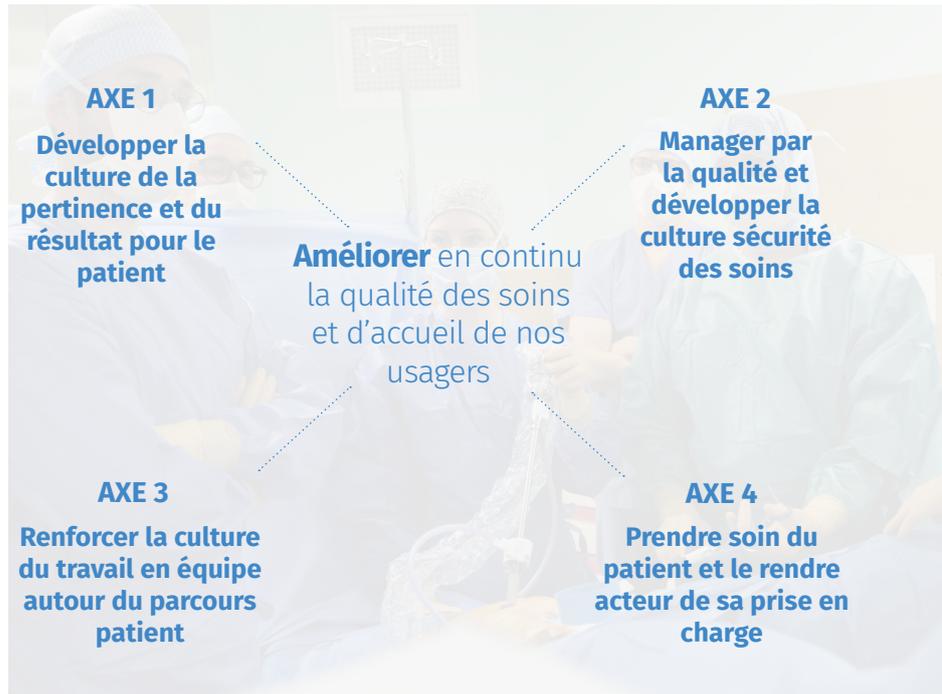
Développer les activités de chirurgie du cancer dans le cadre d'une filière graduée avec le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand (CHUCF)

- **Urologie** : Développement dans le cadre d'un maillage territorial, notamment avec le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure (CHMY)
- **Gynécologie** : Développement de la chirurgie carcinologique du sein en lien avec le CHMY et de la technologie du ganglion sentinelle
- **Chirurgie viscérale** : Poursuivre le développement dans le cadre de la coopération avec le CHMY
- **Oto-Rhino-Laryngologique (ORL)** : Filière graduée en lien avec le CHUCF
- **Chirurgie thoracique** : Développement dans le cadre d'une coopération avec le Centre Jean Perrin



Projet des usagers, qualité, gestion des risques

Le Projet des usagers, qualité, gestion des risques s'articule autour de quatre axes visant à améliorer la qualité des soins et l'expérience patient.



Méthodologie

DU 8 AU 12 AVRIL 2024



Audit généralisé des services de soins :

- Critères définis par les sous-commissions de la Commission médicale d'établissement (CME) et les groupes Qualité
- 35 services de soins audités
- 87 auditeurs internes formés

Plan d'action

- défini par les sous-commissions de la CME et les groupes Qualité

Projet des usagers

Actions proposées par la Commission des Usagers (axe 4)

11 JUIN 2024

Journée d'ateliers participatifs autour des 4 axes du projet Qualité et Sécurité des Soins



- Objectif : définir les actions concrètes qui permettraient de répondre aux objectifs
- 45 professionnels soignants et administratifs
- 1 représentant des usagers

Propositions d'actions

PLAN D' ACTIONS QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

DÉCEMBRE 2024 - JANVIER 2025

Appel à candidature pour participer aux groupes projets/actions

Lancement des groupes

AXE 1 : DÉVELOPPER LA CULTURE DE LA PERTINENCE ET DU RÉSULTAT POUR LE PATIENT

Le premier axe met l'accent sur la pertinence des soins et les résultats pour le patient, encourageant les équipes à s'approprier les indicateurs de qualité pour optimiser leurs pratiques.

- Objectif 1 : Susciter la réflexion des équipes de soins autour du **sens donné à leurs pratiques**
- Objectif 2 : Permettre aux équipes de soins de **s'approprier les indicateurs de qualité et sécurité des soins (IQSS)** nationaux et leurs utilisations pour améliorer leurs pratiques
- Objectif 3 : Amener les équipes de soins à **s'intéresser aux résultats de la pertinence et aux résultats de leurs pratiques** (indicateurs de pertinence des prises en charge, satisfaction et expérience patient, résultats de soins, etc.)

Quelques exemples de projets

- Mettre à jour l'affichage des indicateurs qualité et sécurité des soins
- Développer des questionnaires de satisfaction et expérience patient spécifiques aux services en incluant des questions relatives aux résultats de soins



AXE 2 : MANAGER PAR LA QUALITÉ ET DÉVELOPPER LA CULTURE SÉCURITÉ DES SOINS

Le deuxième axe promeut un management centré sur la qualité et la sécurité des soins, avec une attention particulière à la culture sécurité et aux démarches participatives.

- Objectif 1 : Développer **la culture sécurité des soins** des équipes (valeurs et comportements collectifs favorisant la sécurité des soins)
- Objectif 2 : Maintenir un haut niveau de **respect des bonnes pratiques de sécurité des soins** (prévention du risque infectieux, identification du patient, check-list sécurité des soins, etc.)
- Objectif 3 : Renforcer le **binôme chef de service et cadre de santé** dans l'animation de la démarche qualité et sécurité des soins
- Objectif 4 : Favoriser les **démarches d'amélioration participatives** impliquant les professionnels des services et valoriser l'engagement dans ces actions

Quelques exemples de projets

- Inciter les équipes de soins à définir et formaliser un projet de service intégrant des axes d'amélioration de la qualité et sécurité des soins spécifiques au service
- Renforcer la collaboration des binômes chefs de service et cadres de santé en leur proposant des formations managériales communes autour des bonnes pratiques de sécurité des soins et des facteurs humains
- Développer une culture qualité et sécurité des soins positive en valorisant les réussites et les actions remarquables

AXE 3 : RENFORCER LE TRAVAIL EN ÉQUIPE AUTOUR DU PARCOURS PATIENT

Le troisième axe se concentre sur le travail en équipe autour des parcours patients, favorisant la coordination et les échanges pour une prise en charge fluide et efficace.

- Objectif 1 : Favoriser le **décloisonnement des services** pour une meilleure coordination des parcours patient
- Objectif 2 : Améliorer le **dialogue entre professionnels** et la **transmission des informations** pour sécuriser le parcours du patient (communication orale et écrite)
- Objectif 3 : Organiser des **démarches de retour d'expérience** qui valorisent les réussites collectives autour de l'amélioration de la coordination des parcours patient

Quelques exemples de projets

- Proposer des événements et actions permettant de renforcer la cohésion intra et inter-équipes (vis ma vie, challenges interservices, etc.)
- Développer les compétences non techniques des professionnels notamment en matière de communication orale efficace et interpersonnelle
- Améliorer la qualité des transmissions écrites médicales et paramédicales dans le dossier du patient

AXE 4 : PRENDRE SOIN DU PATIENT ET LE RENDRE ACTEUR DE SA PRISE EN CHARGE

Le quatrième axe vise à prendre soin du patient tout en le rendant acteur de sa santé, en valorisant la bientraitance, l'éducation thérapeutique et le partenariat avec les patients et leur entourage.

- Objectif 1 : Faire de la **bientraitance du patient** un engagement concret pour tous
- Objectif 2 : Développer le **questionnement éthique** autour des prises en charge
- Objectif 3 : Repérer et **prendre en charge les maltraitances faites aux patients**
- Objectif 4 : Adapter l'accueil et la prise en charge aux **populations vulnérables**, notamment personne porteuse d'un handicap et prévenir le risque de dépendance iatrogène
- Objectif 5 : Faciliter la **participation des aidants et de l'entourage du patient** dans le parcours du patient
- Objectif 6 : Éduquer le patient à la **gestion de sa pathologie**
- Objectif 7 : Poursuivre le **développement du partenariat avec les patients et leurs entourages**, les **associations de patients** qui interviennent au sein de l'établissement et les **représentants des usagers** (éducation thérapeutique du patient, actions d'amélioration, formation des professionnels, etc.)



Quelques exemples de projets

- Créer une maison virtuelle des usagers permettant de mettre en relation les patients avec les représentants des usagers et les associations de patients conventionnées
- Évaluer les besoins en matériels adaptés aux handicaps des patients dans les services afin de les aider à mieux les prendre en compte



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY



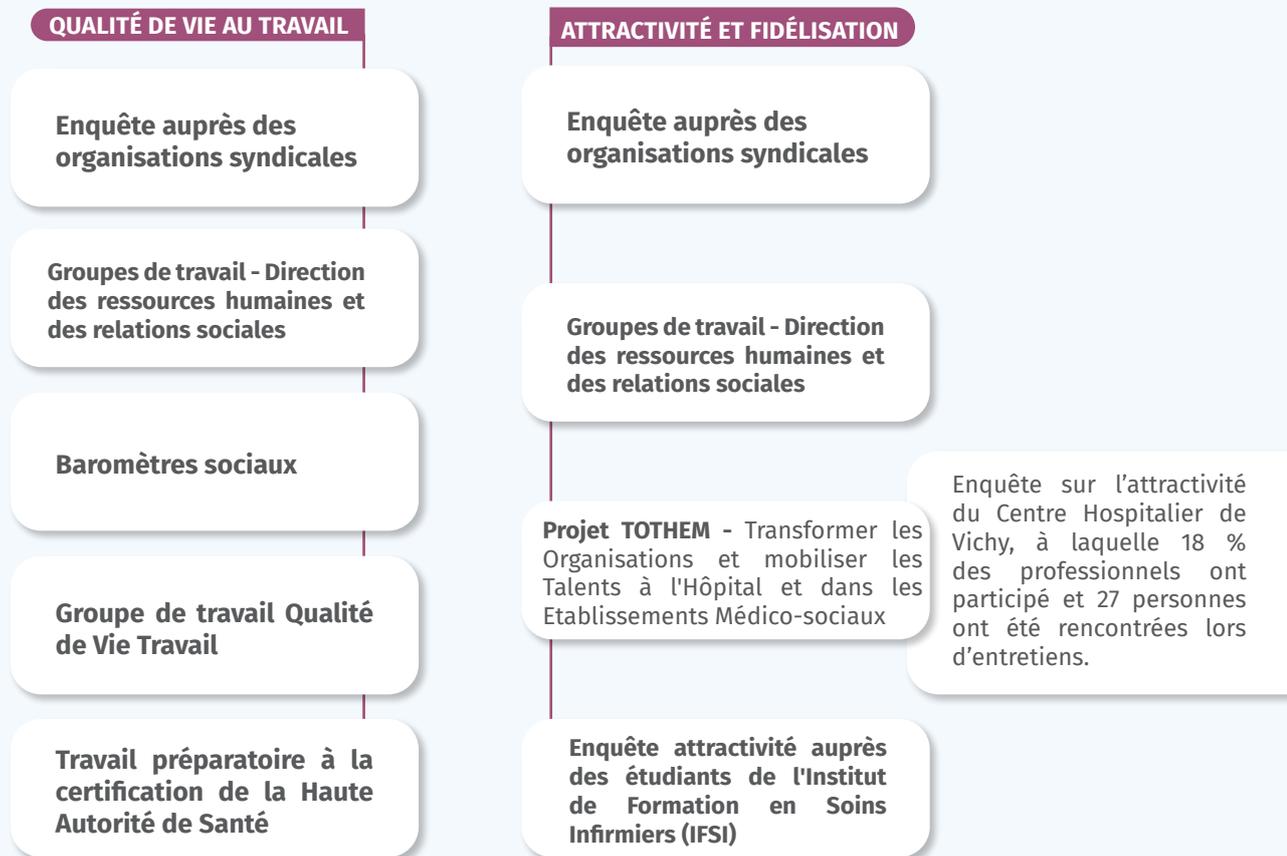
L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Projet social

Méthodologie

1. Réaliser le bilan du projet social 2019-2023

2. Réfléchir aux nouveaux axes du futur projet social



3. Prioriser et définir les actions du projet social 2024-2028

Comité de Pilotage (COPIL) (Propositions) **Direction Générale** (Validation) **Instances** (Avis)

Composition

- La Directrice des ressources humaines et des relations sociales
- Le Président de la commission médicale d'établissement
- La Directrice des affaires médicales
- Le Directeur du PTAL-SI
- La Coordinnatrice Générale des Soins
- Le médecin du travail
- Le psychologue du travail
- Le directeur Qualité
- Un représentant du personnel par organisation syndicale
- L'attachée responsable du pôle qualité de vie au travail (QVT) de la Direction des ressources humaines
- Un représentant du service communication

Le COPIL

Missions

- **Prioriser les différentes actions** à mettre en œuvre issues des différents groupes de travail et supports
- **Proposer un plan d'action**
- **Veiller à la bonne exécution du projet social** sur la durée

Réunions

- **30/08/24** : présentation de la méthode + bilan des actions du précédent bilan social
- **06/11/24** : bilan enquête ADOPALE + priorisation actions QVT
- **06/12/24** : retour des ateliers thématiques ADOPALE et définition du plan d'actions global

AXE 1 : AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Mener une réflexion sur la **prévention et la sécurité des professionnels** (risques psychosociaux, troubles musculo-squelettiques, identification ...) en lien avec le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Poursuivre le **soutien psychologique** à nos professionnels en cas de besoin
- Mettre en place un dispositif de **suivi des signalements**
- **Valoriser l'implication** des professionnels par rapport à des actions positives
- **Adapter les ressources** humaines et matérielles aux activités
- Poursuivre la promotion de l'**égalité femme - homme**
- Travailler sur le **droit à la déconnexion**

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS LES PLUS VULNÉRABLES

- Mener une réflexion sur la politique institutionnelle de **maintien et retour à l'emploi**
- Élaborer une politique d'**accompagnement des professionnels en situation de handicap**

AXE 3 : ÉQUILIBRER LES RYTHMES DE TRAVAIL

- Actualiser la politique de **télétravail**
- Mener une réflexion sur la **synchronisation du temps de travail** Personnel Médical/Personnel Non Médical
- Veiller à **identifier l'ensemble des impacts sur les rythmes de travail** dans la mise en place des projets

AXE 4 : AMÉLIORER LA COMMUNICATION ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

- Mener une réflexion sur les **moyens de communication** (notes, mail, réseaux...)
- Améliorer le « **faire savoir** » et encourager les marques de reconnaissance
- **Renforcer les échanges** entre le Centre Hospitalier de Vichy, les instituts de formation et les acteurs de la formation médicale
- Augmenter la **visibilité** et favoriser la **marque employeur** du Centre Hospitalier de Vichy
- Déployer le **portail agent**

AXE 5 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT ET FIDÉLISER NOS PROFESSIONNELS

- Améliorer la politique de **bourses d'études** sur les métiers en tension
- Améliorer notre **communication** et nos **publications de postes**, notamment sur les métiers en tension
- Développer la politique d'**apprentissage** pour recruter des professionnels formés
- Poursuivre l'**analyse des causes de départs** des agents
- Dynamiser le **processus de recrutement des personnels non soignants**
- Donner de la visibilité aux agents sur les **opportunités de formations ou d'évolution de carrière**
- Améliorer l'**accueil et l'intégration des nouveaux professionnels**

Une charte de gouvernance et de management va être élaborée au cours du premier semestre 2025.





CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

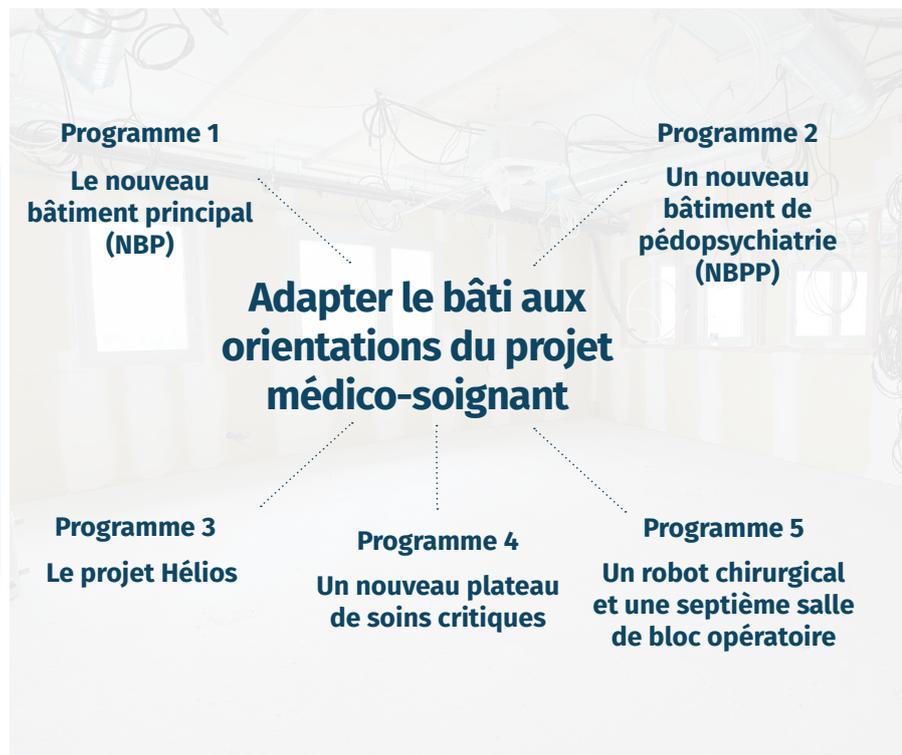


NOS PROJETS EN APPUI DES SOINS

Schéma directeur immobilier

Le schéma directeur immobilier applique au bâti les orientations du projet médico-soignant.

Il traduit ces priorités en actions concrètes, en garantissant que les infrastructures soutiennent efficacement les parcours de soins et les évolutions organisationnelles. Ce cadre assure une cohérence entre les besoins de santé de la population, les ambitions médicales et soignantes, et les espaces qui les accueillent.



UN HORIZON : LE NOUVEAU BÂTIMENT PRINCIPAL

Enjeu : La construction d'un nouveau bâtiment principal (NBP), mieux adapté aux évolutions médicales et à l'organisation des activités de soins, de consultation et d'hospitalisation.

En 2024, un travail préparatoire important s'est déroulé pour définir les plans et la répartition des surfaces du futur bâtiment médico-chirurgical (BMC), appelé également « nouveau bâtiment principal » (NBP).

Le futur bâtiment principal et les locaux rénovés accueilleront les fonctions aujourd'hui présentes dans les bâtiments 2, 2a et 2b :

- Le service d'accueil des urgences
- Les services d'hospitalisation médecine et chirurgie
- Les services de réanimation et de soins intensifs
- Les hôpitaux de jours
- L'imagerie médicale
- Le bloc opératoire et un service de chirurgie ambulatoire
- La stérilisation
- Le centre de dialyse
- Les plateaux de consultations externes
- Les consultations interventionnelles
- Le centre de prélèvement et le laboratoire
- La pharmacie et la logistique

Afin d'optimiser l'efficacité et le confort des patients, la partie sud de l'actuel bâtiment médico-chirurgical sera démolie, tandis que la partie nord sera réaménagée pour accueillir les services de consultation et les activités ambulatoires.

Ce projet d'envergure est estimé à 150 millions d'euros et le début des travaux est prévu pour l'horizon 2027. Notre vision est de créer un espace harmonieux et fonctionnel, respectueux des enjeux de développement durable, où les équipes médicales pourront travailler de manière coordonnée afin d'offrir des soins de qualité aux patients.



UN NOUVEAU BÂTIMENT DE PÉDOPSYCHIATRIE

Enjeu : La construction d'un nouveau bâtiment de pédopsychiatrie, mieux adapté aux besoins spécifiques des jeunes patients et à l'organisation des activités de soins, de consultation et d'hospitalisation, situé rue de Darcin à Cusset, à proximité du Village d'enfants SOS.

L'évolution prochaine du service de pédopsychiatrie à Vichy se traduira par la construction d'un nouveau bâtiment ambulatoire.

Actuellement hébergé dans des locaux vieillissants à la villa Madjean et en partie dans l'ancien conservatoire près de la médiathèque, le service aspire depuis longtemps à trouver un lieu plus adapté. Le projet intègre la filière adolescente actuellement localisée cours Tracy à Cusset.

Le projet a été lancé avec l'acquisition d'un terrain auprès d'Allier Habitat à Cusset, à proximité du Village d'enfants SOS.

La désignation d'un programmiste, qui a déjà débuté les groupes de travail avec les équipes du service en décembre 2023, marque l'entrée dans une phase opérationnelle.

Ce projet représente une belle opportunité pour créer un environnement thérapeutique moderne et accueillant, spécialement conçu pour répondre aux besoins uniques des enfants et des adolescents.

Les travaux débuteront en 2026.

Un investissement de 5 millions d'euros dont 1 million financé par l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes.



PROJET HELIOS (BÂTIMENT 4)

Enjeu : La rénovation du bâtiment Hélios, destinée à accueillir l'unité de soins palliatifs départementale (USP) avec 10 lits, l'unité cognitivo-comportementale (UCC) avec 10 lits, ainsi que 14 lits d'unité de soins de longue durée (USLD).

Le pavillon Hélios est destiné à accueillir après rénovation :

- L'unité de soins palliatifs départementale (USP) de 10 lits créée en novembre 2021
- L'unité cognitivo-comportementale (UCC) de 10 lits créée en septembre 2018
- 14 lits d'Unité de Soins Longue Durée qui permettront d'augmenter le nombre de chambres individuelles de ce secteur.

Une fois achevé, ce projet permettra la réouverture de 16 lits de soins de suite et de réadaptation (SMR), 7 lits d'unité de soins de longue durée (USLD) ainsi que la création de 10 lits de court séjour gériatrique (CSG) au pavillon Houlbert.

C'est donc une opération en plusieurs phases qui vise à améliorer de façon significative la prise en charge des patients.

Cette opération importante pour toute la filière d'aval des urgences en médecine et gériatrie sera financée par emprunt et d'un coût prévisionnel de 4,8 M€ (dont 2 M€ seront financés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, le reste étant financé par emprunt).

Le chantier a démarré en septembre 2024 pour une durée de 18 mois.



UN NOUVEAU PLATEAU DE SOINS CRITIQUES

Enjeu : La rénovation en cours du service de réanimation au 1^{er} étage du bâtiment principal. À terme, les activités de soins intensifs neurovasculaires et cardiologiques ainsi que l'hospitalisation de jour de semaine de coronarographie seront regroupées sur un seul étage.

Ce projet, débuté à l'automne 2023, vise à relocaliser la réanimation de locaux actuels exigus et vétustes.

À terme, les activités de soins intensifs neurovasculaires et cardiologiques, ainsi que l'hospitalisation de jour/de semaine en coronarographie, seront regroupées sur un seul étage, offrant ainsi un environnement plus efficace et moderne.

Le futur plateau de soins critiques comprendra :

- **Réanimation et soins intensifs polyvalents (USIP) :** 8 lits de réanimation et 4 lits de soins intensifs polyvalents (anciennement soins continus) dans l'attente du nouveau bâtiment principal (NBP)
- **Unité de soins intensifs cardiologiques (USIC) :** 8 lits
- **Unité de soins intensifs neurovasculaires (USINV) :** 4 lits
- Un **hôpital de semaine (HDS)** avec 6 chambres et un **hôpital de jour (HDJ)** de 12 fauteuils.

Les travaux pour la réanimation et les soins intensifs polyvalents (USIP) se dérouleront de septembre 2023 à février 2025.

Les travaux pour l'unité de soins intensifs cardiologiques (USIC), l'Unité de soins intensifs neurovasculaires (USINV) ainsi que l'hôpital de jour et l'hôpital de semaine commenceront en mars 2025.

- **Coût total de l'opération :** près de 4,5 millions d'euros



UN ROBOT CHIRURGICAL ET UNE SEPTIÈME SALLE DE BLOC OPÉRATOIRE

Enjeu : L'augmentation de notre activité chirurgicale, accompagnée de la mise à disposition de locaux modernes et de matériel de dernière génération (robot chirurgical)

La construction d'une 7^e salle au bloc opératoire, associée à l'installation d'un robot chirurgical de pointe est en cours. L'espace sera livré au printemps 2025.

L'investissement couvre la construction de la salle, l'achat du robot, du matériel de stérilisation et la formation des équipes.

Cette avancée marque une étape significative dans le domaine chirurgical car le robot représente une progression majeure après le développement de la cœlioscopie. Sa précision exceptionnelle promet d'améliorer considérablement la prise en charge des patients.

Pendant les travaux, plusieurs améliorations seront réalisées :

- Modernisation et mise en conformité de l'ascenseur dédié au transport des matériaux et instruments souillés reliant les blocs à la stérilisation
- Révision de la centrale de traitement de l'air du bloc 6, avec changement des plafonds filtrants
- Installation provisoire du robot sur site entre février 2025 et juin 2025, pour une prise en main par les chirurgiens, sans patient.

Le robot chirurgical sera dédié à la gynécologie, à l'urologie, à la chirurgie viscérale et à la chirurgie vasculaire.



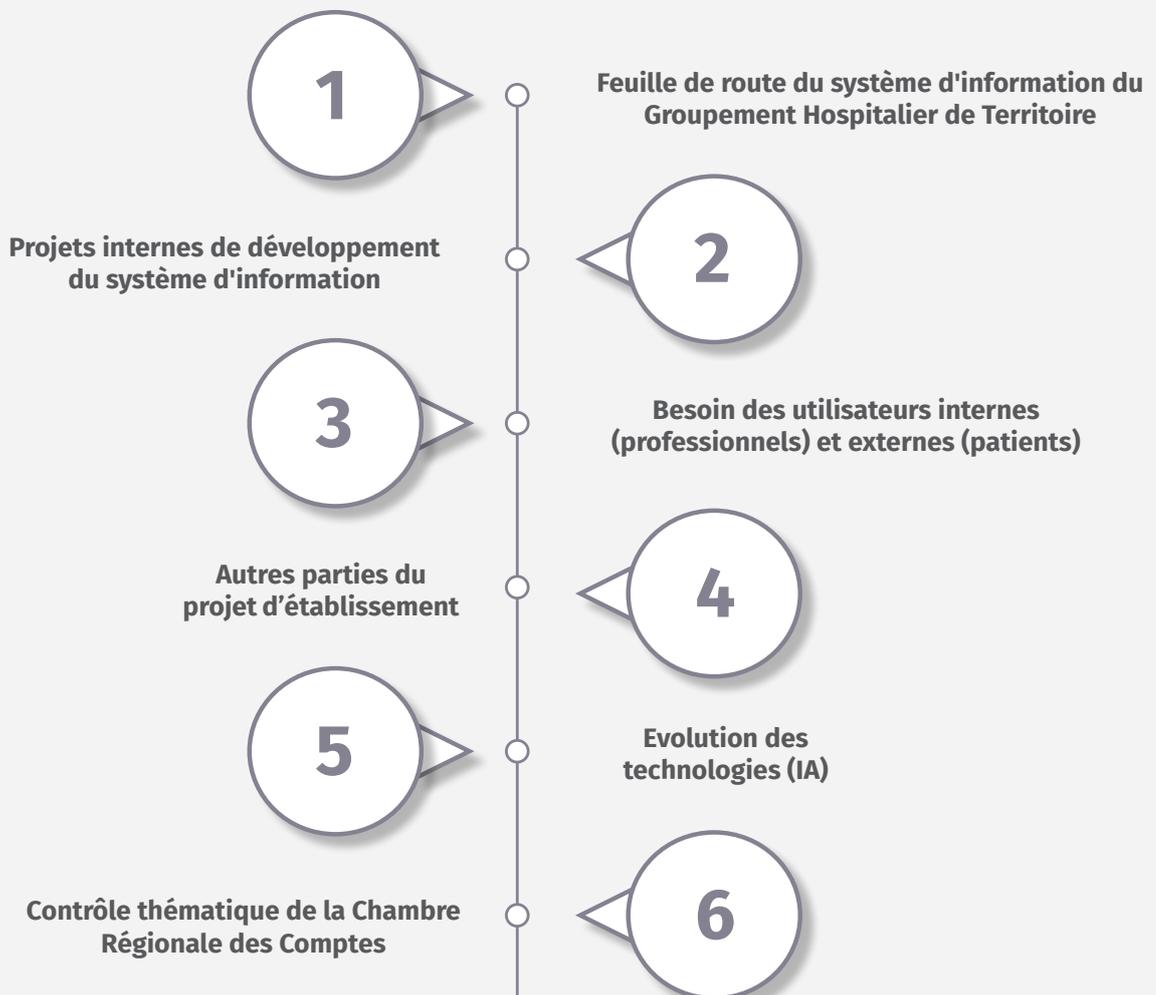
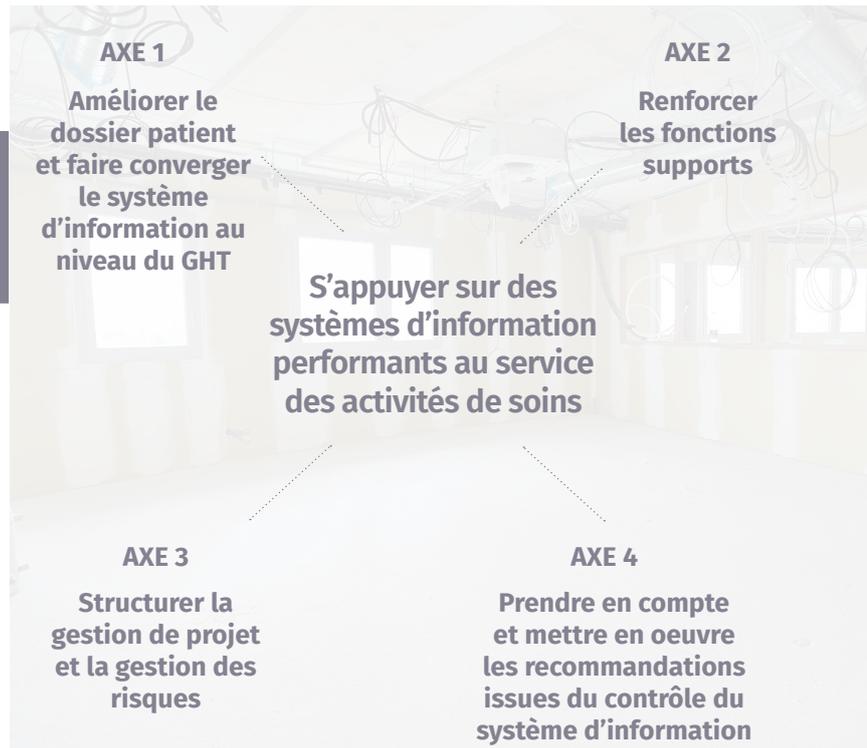
Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 5,2 millions d'euros, financés par emprunt et pour 750.000 euros par le Conseil régional AURA via le Fonds européen de développement régional (FEDER).



Schéma directeur des systèmes d'information

Disposer d'un système d'information moderne au service du projet médical et soignant et de ses utilisateurs

Le projet des systèmes d'information est élaboré sur la base de plusieurs éléments :



AXE 1

AMÉLIORATION DU DOSSIER PATIENT ET CONVERGENCE DU SYSTÈME D'INFORMATION AU NIVEAU DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE (GHT)

Utiliser toutes les fonctionnalités du dossier patient informatisé (DPI)

- Recourir à des **indicateurs de pilotage** extraits du DPI
- Intégrer la **reconnaissance vocale**

Utiliser l'archivage à valeur probante pour dématérialiser :

- Les **achats et la facturation**,
- Les **documents patients** et la **facturation au bureau des entrées**,
- Les documents de **gestion ressources humaines** : gestion des carrières, paie,...
- Les **archives médicales** et **dossiers médicaux apportés par le patient**



Déployer un système d'information du laboratoire (SIL) inter- Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

- **Changer la version du système d'information du laboratoire**
- Intégrer les **prescriptions connectées de biologie** dans Cyberlab
- Mettre en place un **serveur de résultats pour les actes externes de biologie**

Déployer le projet PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information)

Déployer le logiciel de pharmacie de Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

Généraliser l'informatisation de l'hospitalisation à domicile (HAD)

- Déployer un **logiciel hospitalisation à domicile (HAD)** utilisable par tous les professionnels (hôpitaux, libéraux, ...)
- Faire le **lien avec le logiciel de pharmacie** et le déployer à l'échelle du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)
- Répondre au **cahier des charges** régissant les nouvelles autorisations

Préciser et mettre en œuvre la politique relative au système d'archivage et de communication d'images (PACS)

- Connecter les **PACS entre le Centre Jean PERRIN et le Centre Hospitalier de Vichy**
- **Intégrer au PACS les endoscopies** du service gastroentérologie et **archiver les échographies**

Structurer le pilotage du système d'information

- Contribuer à **sécuriser les sujets transversaux et structurants** du Groupement Hospitalier de Territoire (schéma directeur des systèmes d'information, identité patient)
- **Héberger les données de santé au niveau du Groupement Hospitalier de Territoire** (coresponsabilité et Hébergement de Données de Santé)

AXE 2

RENFORCEMENT DES FONCTIONS SUPPORTS

Déployer dès 2025 un logiciel de brancardage

Mettre en place un outil de GEF (gestion économique et financière) y compris au niveau de la pharmacie

Garantir une authentification sécurisée en unifiant les accès informatiques et l'identité des utilisateurs

Gérer de façon unifiée l'identité et les accès informatiques des utilisateurs



AXE 3

STRUCTURATION DE LA GESTION DE PROJET ET GESTION DES RISQUES

Accompagner le développement des nouvelles technologies en garantissant la formation des équipes (exemple : intelligence artificielle)

Renforcer la cybersécurité et la chaîne de sauvegarde des données via la sauvegarde déconnectée

Poursuivre le plan d'action issu de l'audit des risques réalisé à l'échelle du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

AXE 4

PRISE EN COMPTE ET MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DU CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Gouvernance et gestion stratégique du système d'information

- **Centraliser les compétences informatiques** au sein de la direction des systèmes d'information
- Élaborer une **stratégie pluriannuelle de renouvellement du matériel informatique**, incluant tant le parc de périphériques que les composants techniques de l'infrastructure

Gestion des infrastructures et du matériel informatique

- Consolider la **formalisation des cartographies, de l'inventaire et des procédures relatives aux dotations informatiques** afin de mieux maîtriser les infrastructures et le parc matériel du système d'information
- Consolider la documentation concernant **l'état et la gestion des applicatifs**

Sauvegarde, sécurité et continuité du système d'information

- Finaliser la **stratégie de sauvegarde** en y intégrant une externalisation des sauvegardes et **formaliser des plans de continuité et de reprise d'activité** adaptés
- Actualiser la politique de **sécurité des systèmes d'information**
- Construire un **plan d'audit pluriannuel** dans une optique d'amélioration continue de la **sécurité du système d'information**

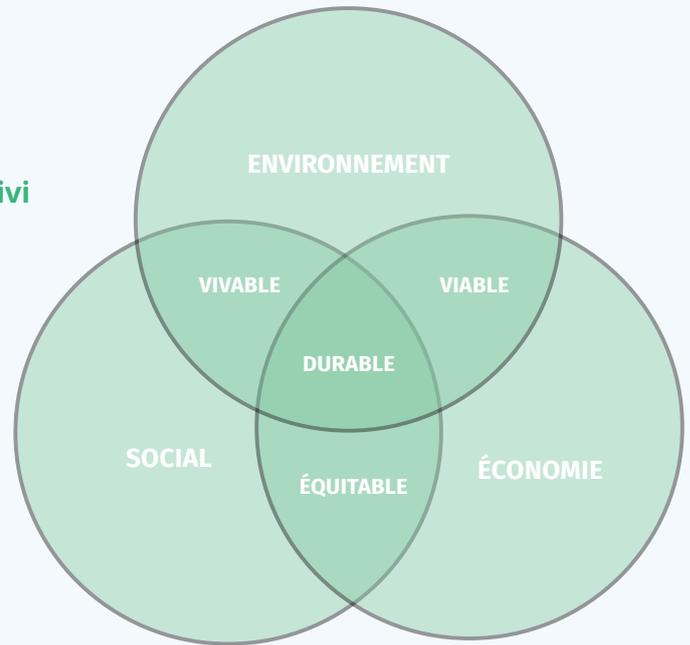
Conformité et réglementation

- Créer et réaliser un plan de mise en conformité au **Règlement général sur la protection des données**

Projet développement durable

Le Centre Hospitalier de Vichy s'engage résolument dans une politique volontariste et ambitieuse de développement durable, intégrée au cœur de sa stratégie.

Une méthode, des moyens et un suivi structuré autour de 3 volets



La méthode

Une démarche

Soutenue par la gouvernance
 Impulsée par le Comité de Pilotage et les groupes de travail
 Portée par tous les acteurs : professionnels, patients, partenaires...
 Déclinée à l'échelle de tout l'établissement



Un COPIL

Un Comité de pilotage développement durable :

- Réunion au minimum 2 fois par an
- Composition pluridisciplinaire et pluri professionnelle : représentants de la commission médicale d'établissement, commission des soins, directions fonctionnelles, organisations syndicales et personnes qualifiées (en cours de révision)



Sept groupes de travail

- Alimentation
- Tri des déchets
- Numérique
- Énergie et eau
- Écoconception des soins
- Nettoyage/blanchisserie
- Mobilité



Cette structuration assure un suivi rigoureux et une mise en œuvre concrète de chaque volet, en alignant les actions sur les objectifs de développement durable de l'établissement. Elle repose sur la responsabilité sociétale et environnementale qui anime le Centre Hospitalier de Vichy, guidant chaque initiative vers un impact positif, tant pour la communauté que pour l'environnement.

LES TROIS VOLETS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : ENGAGEMENT SOCIÉTAL, ACHATS RESPONSABLES ET DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Volet 1 : Sociétal

- Favoriser la prévention en santé via des actions de sensibilisation thématiques (éducation thérapeutique, grippe, tabac, handicap, nutrition, ...), des relais de campagnes de santé publique et des actions avec les partenaires locaux
- Promouvoir la bienveillance, avec notamment la mise en place d'une charte de bienveillance dans les services



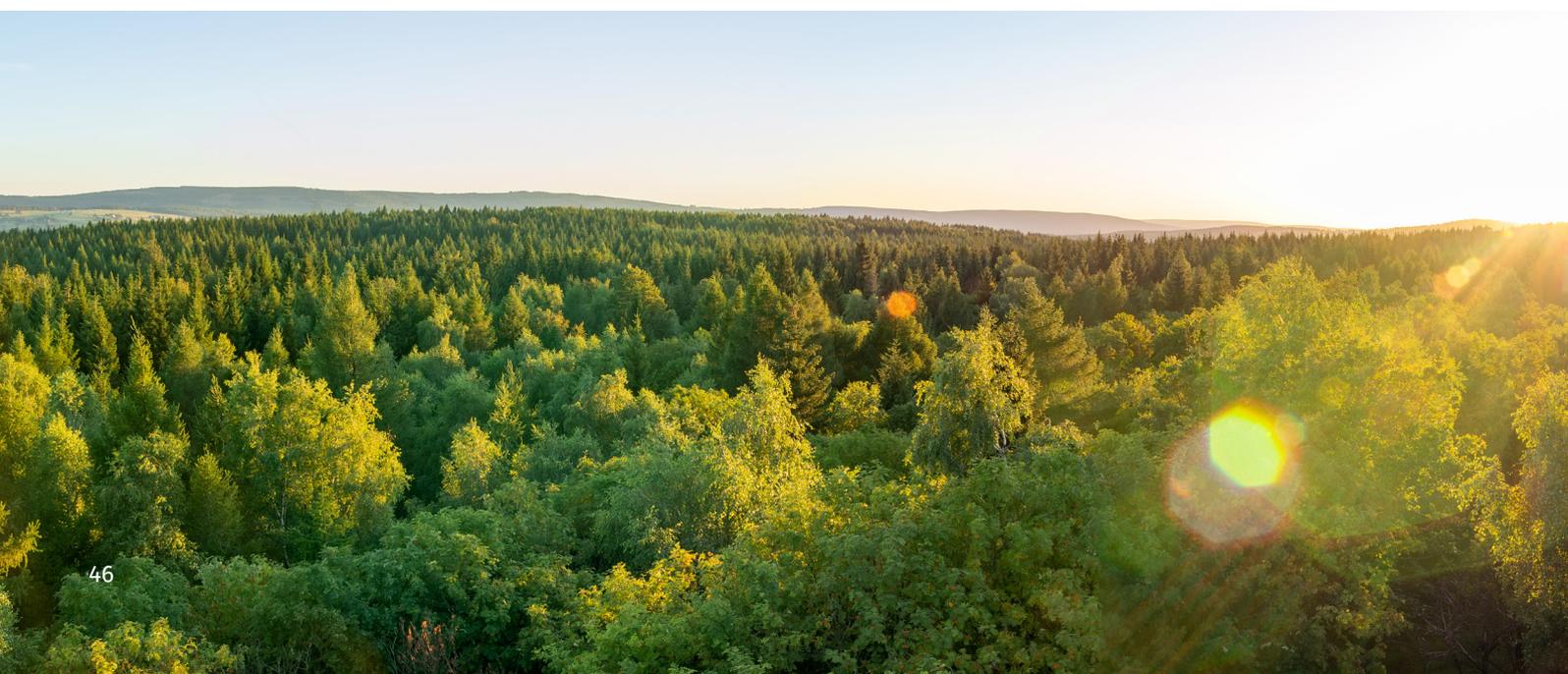
Volet 2 : Économique - Achats responsables

- Définir la politique d'achats responsables de l'établissement, en lien avec la politique du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)
 - Structurer la démarche Achats autour de la question du **développement durable**, ce dès l'analyse du besoin
 - Poursuivre l'utilisation des **outils de l'acheteur en faveur du développement durable**



Volet 3 : Environnemental

- Réduire l'empreinte carbone de l'établissement, pour l'environnement et le confort des usagers
 - Améliorer la **performance énergétique des bâtiments** et du système de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire
 - Optimiser la **consommation énergétique des équipements et éclairages** en permettant son pilotage
 - Investir dans les **énergies renouvelables**
- Garantir une meilleure gestion de la ressource en eau
 - Optimiser les **réseaux hydrauliques**
 - Contrôler la **qualité des effluents**
 - Sensibiliser les usagers et professionnels à la **consommation d'eau**
- Favoriser une mobilité plus responsable
 - S'agissant des **déplacements des professionnels** :
 - ⇒ *Promouvoir les alternatives aux véhicules thermiques*
 - ⇒ *Réduire l'empreinte carbone de la flotte automobile*
 - S'agissant des **déplacements des usagers** :
 - ⇒ *Sensibiliser les usagers aux alternatives aux véhicules thermiques*
 - ⇒ *Adapter l'établissement aux évolutions des modes de transport*
 - ⇒ *Réduire la circulation véhiculée sur le site*
- Atteindre une sobriété numérique
 - Travailler sur les **durées de vie, le poids des données, et la consommation des équipements**
- Mieux gérer les déchets
 - **Réduire les déchets** et poursuivre le travail sur les **filières de tri des déchets** (biodéchets, plastiques...) et communiquer en ce sens
- Définir une écoconception des soins
 - **Limiter les déchets (et l'usage unique) et éviter le gaspillage**





CENTRE HOSPITALIER DE VICHY



NOS PARTENARIATS SUR LE TERRITOIRE

LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

GHT TERRITOIRES D'Auvergne

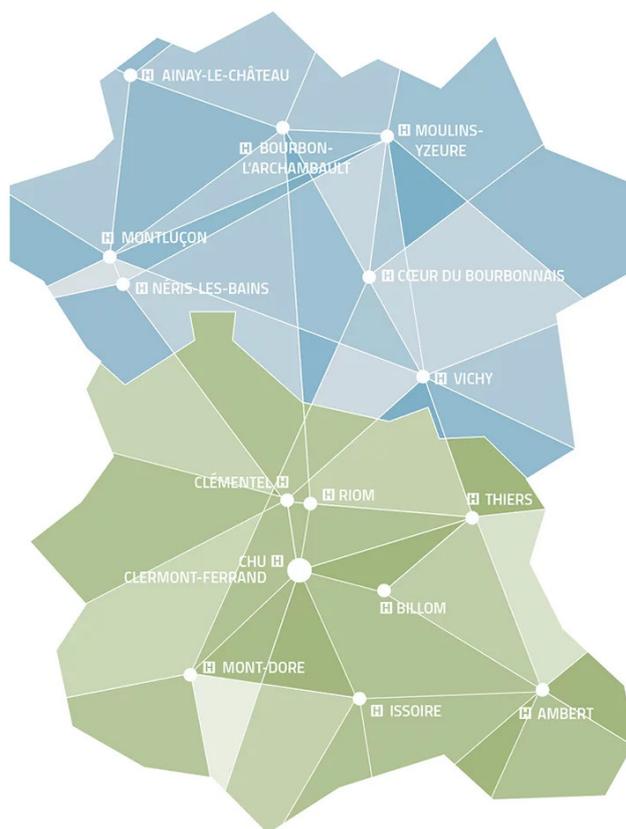
Depuis le 1^{er} juillet 2016, le Centre Hospitalier de Vichy a intégré le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) dénommé « Territoires d'Auvergne », une initiative rassemblant les centres hospitaliers publics du Puy-de-Dôme et de l'Allier, soit 14 établissements, autour du CHU de Clermont-Ferrand, établissement support.

Le GHT «Territoires d'Auvergne Allier – Puy-de-Dôme» regroupe 14 hôpitaux pour offrir des soins complets dans la région.

- Dans le Puy-de-Dôme, il comprend des établissements renommés comme le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand, le Centre Hospitalier d'Ambert, le Centre Hospitalier de Billom, le Centre Hospitalier Étienne Clémentel, le Centre Hospitalier d'Issoire, le Centre Hospitalier du Mont Dore, le Centre Hospitalier de Riom et le Centre Hospitalier de Thiers.
- Du côté de l'Allier, le GHT comprend des hôpitaux importants tels que le Centre Hospitalier de Montluçon/Néris-les-Bains, le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure, le Centre Hospitalier de Vichy, le Centre Hospitalier Spécialisé d'Ainay-le-Château, l'Hôpital Cœur du Bourbonnais et le Centre Hospitalier de Bourbon l'Archambault.

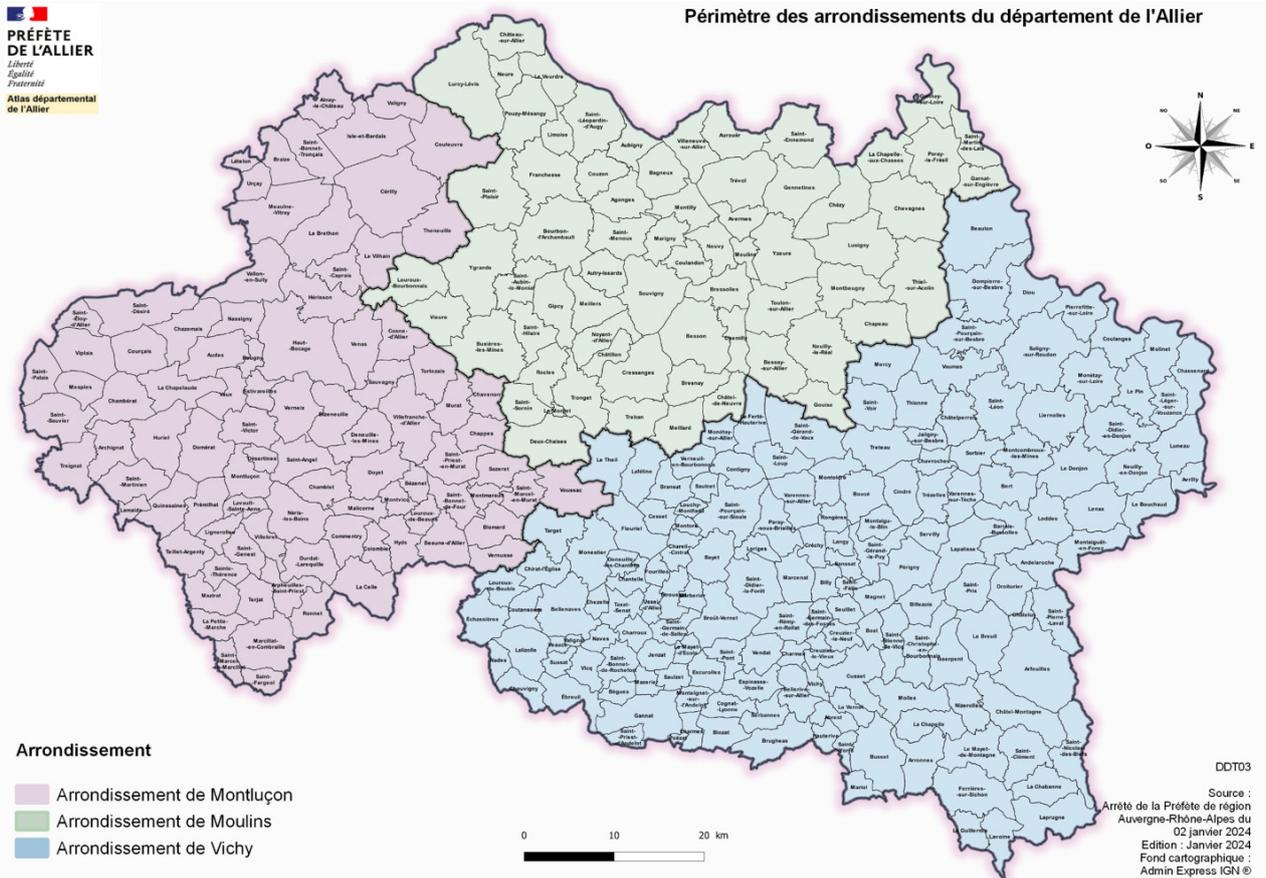
Cette variété d'établissements souligne l'engagement du GHT à fournir des soins de qualité, répondant de manière complète aux besoins de la population sur un large territoire.

L'objectif primordial de cette collaboration est d'assurer à tous les patients un accès amélioré aux soins en favorisant la coopération entre les hôpitaux publics, articulée autour d'un projet médico-soignant partagé (PMSP). Ce dernier sera réactualisé en 2025 au niveau du GHT autour de 8 filières médico-soignantes.



Les services de l'État ont procédé début 2024 à la mise à jour du découpage territorial. L'objectif de cette modification des limites d'arrondissement est de **renforcer la cohérence administrative du territoire**. Désormais, les arrondissements sont organisés de la manière suivante :

- Montluçon : englobant 90 communes
- Moulins : regroupant 67 communes
- Vichy : comprenant 160 communes



Parallèlement, l'hôpital de Vichy a développé des relations privilégiées avec divers partenaires des domaines de la santé et du médico-social au sein de l'agglomération. Cette démarche a permis de créer un réseau de soins dynamique, centré sur le bien-être du patient et favorisant une approche globale de sa prise en charge.

DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RENFORCÉS

Développer les partenariats au niveau du département de l'Allier, en subsidiarité du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

Le Centre Hospitalier de Vichy (CHV) développe des partenariats avec d'autres établissements du département de l'Allier, tels que le centre hospitalier de Moulins-Yzeure, l'hôpital Cœur du Bourbonnais et le centre hospitalier de Montluçon. Ces partenariats ont pour but de **créer un soutien mutuel pour faire face aux difficultés**, permettant de garantir une prise en charge continue et coordonnée, notamment en période de saturation ou de tensions. Ces collaborations contribuent au **renforcement de la résilience du système de santé local** via des accords-cadres de partenariat.

La concrétisation de partenariats au service des patients

Au-delà des accords formels, le Centre Hospitalier de Vichy s'investit dans des actions concrètes de coopération inter hospitalière, impliquant également d'autres acteurs locaux. Ces partenariats permettent une mutualisation des compétences et des ressources pour une prise en charge plus complète.

Quelques exemples illustrent cette dynamique :

- **Rhumatologie** : des consultations des rhumatologues du Centre Hospitalier de Vichy sont organisées au Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure (CHMY), à l'hôpital Cœur du Bourbonnais et au Centre Hospitalier de Thiers.
- **Gynécologie-obstétrique** : depuis l'été 2022, cinq praticiens du CHV soutiennent la maternité de Moulins, contribuant ainsi à éviter sa fermeture et à structurer un parcours en sénologie pour les patientes.
- **Traitement de l'obésité** : en 2023, le Centre Hospitalier de Vichy a relancé un hôpital de jour (HDJ) nutrition en collaboration avec le CSO Caloris du CHU de Clermont-Ferrand et le SMR Obésité de l'Hôpital Cœur du Bourbonnais. Cette initiative permet aux chirurgiens digestifs de l'hôpital de Vichy d'opérer des patients dans une filière graduée, offrant ainsi une réponse spécialisée et coordonnée.
- Participer et faire vivre l'activité **Hélimur départementale**
- Développer une **activité robotique chirurgicale** avec le centre Hospitalier de Moulins Yzeure en urologie

Il s'agit également de renforcer les coopérations avec **nos partenaires** : les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et la médecine de ville, le Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Vichy, les partenaires institutionnels (police, justice, gendarmerie, SDIS),...

Ces partenariats témoignent de l'engagement du CHV à développer des collaborations locales solides pour améliorer l'accessibilité aux soins et garantir une prise en charge de qualité pour les patients du territoire.





The mark of
responsible forestry



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

| GHT TERRITOIRES D'AUVERGNE |